

Commémoration de la
Journée Africaine
de Lutte contre le
Paludisme

Des efforts soutenus pour éradiquer le fléau du paludisme

Le ministre de la Santé et des Affaires Sociales a supervisé hier les festivités commémorant la célébration de la Journée Africaine de Lutte contre le Paludisme placée cette année sous le thème "les Enfants aident les enfants à faire reculer le paludisme".

La célébration de cette journée a été lancée en présence des autorités régionales du Brakna et des représentants de plusieurs organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre le paludisme.

Dans un discours prononcé pour la circonstance le ministre a mis en relief le danger du paludisme et ses conséquences ainsi que les efforts que déploient les pouvoirs publics pour combattre le fléau.

Lire page 4

Commémoration de la Journée Africaine de Lutte contre le Paludisme

Des efforts soutenus pour éradiquer le fléau du paludisme

A l'instar des autres pays africains, notre pays a commémoré dimanche 25 avril, la Journée Africaine de Lutte contre le Paludisme sous le slogan "les enfants aident les enfants à faire reculer le paludisme", à partir de Boghé, une ville au cœur de la zone d'endémie palustre mauritanienne.

La cérémonie de lancement des festivités marquant la journée s'est déroulée sous la supervision de M. Isselmou Ould Abdel Kader, ministre de la Santé et des Affaires Sociales, en présence des autorités régionales du Brakna, de certains responsables sanitaires et de plusieurs représentants d'organisations de la société civile impliquées dans la lutte contre le paludisme dans notre pays.

Prenant la parole, le ministre a remercié les habitants de la ville de Boghé d'avoir répondu favorablement à l'effort de lutte contre le paludisme dans notre pays afin d'améliorer continuellement l'état de santé des citoyens partout dans le pays, conformément aux orientations du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

Expliquant le choix de cette ville pour le lancement des festivités de cette journée, le ministre a indiqué que le potentiel épidémique, la forte dominance de l'activité agricole et le poids démographique sont autant de facteurs qui justifient le choix de cette ville. Le ministre a par la suite insisté sur les dangers du paludisme et ses conséquences graves qui ne se limitent pas au plan sanitaire. Par contre, la malaria entrave la productivité et engendre des pertes économiques paralysant les paysans et les éleveurs en période d'hivernage et de culture.

Parlant de l'effort curatif et préventif que déploient les pouvoirs publics, le ministre a indiqué que le gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'barek oeuvre sans relâche pour l'élimination de cette maladie. Il a ajouté que le département de la

santé a élaboré et mis en application des stratégies destinées à mettre les populations à l'abri de la méprisante triade: l'ignorance, le sous-développement et la maladie.

M. Isselmou Ould Abdel Kader a par la suite fait remarquer que la réalisation d'un tel objectif ambitieux nécessite un effort éducatif de la part des citoyens. "Seul le citoyen instruit sait ce qui est nuisible pour sa santé, comprend l'avantage de la prévention et se soigne à temps, une fois que la maladie s'installe" a-t-il dit.

Enfin, le ministre a annoncé l'extension prochaine du dispensaire de Boghé et la réalisation future d'un centre spécialisé dans la lutte antipaludique dans cette même ville, centre qui sert de référence pour tout le pays.

Pour sa part, le maire de Boghé, M. Bâ Adama Moussa a prononcé un mot dans lequel il a souhaité la bienvenue au ministre et à sa délégation.

Il a ajouté que le choix de Boghé pour abriter la 4ème journée africaine de lutte contre le paludisme n'est pas un fait du hasard, mais un choix bien médité qui trouve sa réponse dans le taux de mortalité dû au paludisme, connu sous toutes ses formes dans la moughataa.

Il a aussi remercié les partenaires et les organisations qui soutiennent la lutte contre le paludisme dans cette ville, contribuant ainsi à l'amélioration du niveau de vie des enfants et des femmes.

De son côté, le Dr. Herve Péries, représentant de l'UNICEF à Nouakchott a souligné le caractère dévastateur du paludisme, cette maladie qui tue un enfant africain toutes les 30 secondes. Il a ajouté que 40 pc de la population mondiale vit dans des zones où sévit le paludisme et que 300 millions de personnes souffrent de crises aiguës de cette maladie. Parlant des conséquences économiques de la maladie, le représentant de l'UNICEF a précisé qu'en plus des pertes humaines, le paludisme entrave le développement de la

société en influant notamment sur la scolarité des enfants mais aussi sur la santé, la productivité et le revenu des ménages.

A propos du cas de la Mauritanie, le représentant de l'UNICEF a indiqué que le gouvernement mauritanien a adopté l'initiative sous-régionale "faire reculer le paludisme" qui consiste notamment à favoriser l'usage des moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée, à garantir l'accès permanent au traitement antipaludéen, à améliorer le diagnostic et la qualité de la prise en charge du paludisme à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Pour sa part, le coordinateur du Programme National de Lutte contre le Paludisme et les maladies tropicales au ministère de la Santé et des Affaires Sociales, le Dr Sidi Mohamed Ould Lebatt a indiqué que le paludisme constitue un sérieux problème de santé publique et entrave la réalisation des objectifs du développement du millénaire pour le développement.

Évoquant les lourdes pertes qu'engendre la maladie, le coordinateur a indiqué que le paludisme occasionne chaque année 900.000 décès en Afrique, en plus d'une perte économique évaluée à 12 milliards de dollars américains du produit brut de ces pays.

De son côté, le Dr. Lebatt a indiqué qu'en Mauritanie, le paludisme constitue l'une des causes de mortalité chez les enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes.

Enfin, le coordinateur a remercié les organisations et organismes qui soutiennent notre pays dans sa lutte contre le paludisme.

Après cet échange de discours, le ministre a visité une exposition organisée par les ONGs engagées dans la lutte contre le paludisme avant de se rendre au dispensaire de la ville où il a procédé à la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée au profit des enfants et des femmes enceintes.